

# PROJETS ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE

L'Association sans but lucratif ECOLE FONDAMENTALE SAINT ANTOINE à LA LOUVIERE-BOUVY, en sa qualité de Pouvoir organisateur de l'établissement :

Ecole Fondamentale Saint-Antoine  
Rue Faignart, 28 à La Louvière

déclare que l'école appartient au réseau de l'enseignement libre confessionnel subventionné.

L'enseignement qui y est dispensé défend, en référence à Jésus-Christ, les valeurs évangéliques selon la longue tradition des écoles chrétiennes.

L'ECOLE FONDAMENTALE SAINT-ANTOINE veut accueillir dans un climat simple et cordial tous ceux qui viennent à elle en connaissance de cause, avec leurs différences, leurs aspirations, leurs problèmes et leurs droits.

Le conseil d'administration du Pouvoir organisateur se compose de :

Monsieur Francesco Terrasi, président  
Monsieur Patrick Pietquin, secrétaire  
Monsieur Jean-Paul Stegen, trésorier  
Madame Déborah Servadio  
Madame Mona Dumont  
Madame Marie-France Pécriaux  
Madame Lidia Terrasi  
Madame Catherine Dequan  
Monsieur Loris Resinelli

La direction de l'établissement est assurée par Madame Perzyna Laurence

## NOTRE PROJET EDUCATIF

L'objectif à atteindre nous suggère trois pistes.

### 1. Une formation globale

Si nous distinguons la formation générale de la formation à la foi, ce n'est pas pour les séparer dans la réalité. « Savoir-être » et « savoir-faire » nous paraissent plus importants que simplement « savoir ».

Une pédagogie participative, fonctionnelle, différenciée et ouverte sur le monde tentera de former à la fois le cœur, le corps et l'esprit de l'enfant.

L'école est un lieu d'apprentissage. C'est donc en mettant l'enfant dans des situations réelles qu'il pourra développer ses talents au point de devenir responsable c'est-à-dire capable de répondre aux vraies questions qui se posent.

Le droit à l'erreur pour l'enfant nous semble une occasion pédagogique qui nous est donnée pour l'inviter au progrès, à l'épanouissement. L'erreur n'est pas un constat d'échec mais un tremplin d'amélioration.

### 2. Une formation chrétienne

Jésus-Christ est notre modèle. Dans la mesure du possible et en respectant la liberté de chacun, notre adhésion à sa personne et à sa parole nous paraît essentielle.

Les valeurs qu'il nous propose font partie de notre souci pédagogique.

#### La tolérance

Nous accueillons tout le monde sans distinction de nationalité, de religion, de position sociale, ...

Ces différences sont pour nous une richesse à partager plutôt qu'un motif d'exclusion.

Toutefois, nos écoles se veulent et restent à caractère chrétien. Cela inclut l'évangélisation c'est-à-dire l'annonce du message de Jésus-Christ transmis par nos évêques successeurs des apôtres. Par souci de liberté, nous proposons sans imposer.

#### Vivre en chrétien :

La vie chrétienne ne s'arrête pas au cours de religion.

Gratuité, pardon, service sont des expressions vivantes de notre communauté éclairée par la foi.

#### L'honnêteté et la loyauté :

Chacun s'appliquera à ne pas tricher vis-à-vis de lui-même et des autres.

Il est et doit se sentir responsable, soucieux d'atteindre avec ses collègues des objectifs communs.

### 3. Une formation à la liberté.

L'équipe éducative désire aider chaque enfant à construire sa propre personnalité pour qu'il devienne un adulte responsable, libre, chrétien conscient et engagé, respectueux des autres et capable de vivre authentiquement sa foi. Elle veut former des hommes soucieux de la construction d'un monde meilleur. Cet apprentissage se fait avec l'aide de sa famille qui est et doit être son premier lieu d'éducation.

## NOTRE PROJET PEDAGOGIQUE

Le projet pédagogique de l'école chrétienne constitue un ensemble de convictions pédagogiques et de moyens généraux qui permettent d'atteindre ces objectifs.

Les convictions vont dans le sens d'une pédagogie qui sache accueillir tous les enfants, aider chacun d'eux à développer une personnalité autonome et ouverte aux autres, et à se construire un patrimoine de savoirs et de compétences. L'école est un milieu de vie à part entière, où la qualité du respect et de l'écoute de l'autre doit être privilégiée.

Une telle pédagogie est :

construite sur le sens, c'est-à-dire :

- centrée sur l'apprentissage : l'élève ne reçoit pas un enseignement, il prend une place centrale et active dans son propre apprentissage. L'école et les enseignants doivent être attentifs à favoriser l'autonomie de l'élève. Celui-ci se met en recherche, prend des initiatives et des responsabilités, s'appuie sur ce qu'il sait déjà, s'auto-évalue ;
- enrichie par le développement de l'esprit critique et du jugement ;
- axée sur l'apprentissage de connaissances qui trouvent leur sens dans les réalités d'aujourd'hui, économiques, sociales et technologiques ;
- orientée sur la construction progressive du projet d'insertion du jeune dans la vie sociale et professionnelle ;
- ancrée dans une volonté de réussite de chacun.
- centrée sur la coopération et le partage, c'est-à-dire : fondée sur des comportements de travail collectif, qui favorisent la solidarité, la prise de responsabilités, la communication et l'autonomie ;

- appuyée par des pratiques démocratiques réelles, dans le respect de règles de vie claires, le plus souvent conçues ensemble, cohérentes, connues de tous et partagées ;
- soucieuse d'ouvrir les jeunes à une dimension européenne et mondiale.
- respectueuse des différences, c'est-à-dire qu'elle :
  - \* reconnaît la disparité des groupes et la singularité de chacun en lui permettant de se réaliser dans le développement des compétences qui sont les siennes ;
  - \* assure aux moins doués comme aux plus performants des occasions d'épanouissement ;
  - \* accepte des rythmes différents dans l'évolution de chacun ;
  - \* permet à chaque élève de trouver un équilibre dans le développement harmonieux de toutes ses dimensions : motrices, sociales, affectives, esthétiques, intellectuelles, spirituelles et religieuses ;
  - \* respecte avec volonté d'ouverture les différences culturelles et philosophiques ;
  - \* offre à chacun la liberté de se situer dans la relation avec le Dieu de Jésus-Christ.

Les moyens de cette pédagogie sont ceux que met en place une équipe éducative consciente de ses propres différences, soucieuse d'utiliser les qualités de chacun de ses membres et prête à rompre la rigidité de la classe, de l'emploi du temps et de l'espace, et des programmes.

Les enseignants et la direction suscitent des projets, créent un environnement adapté, organisent les situations d'apprentissage et structurent les connaissances ;  
 ils œuvrent ensemble à la maîtrise par les élèves de la langue française, orale et écrite ;  
 ils sont les acteurs d'une éducation aux technologies nouvelles de communication ;  
 ils favorisent la créativité ;  
 ils reconnaissent dans le rapport du jeune au savoir la place de l'affectivité, du désir et des émotions ;  
 ils construisent leur cohésion en menant un travail d'équipe ;  
 ils transforment la gestion du temps et de l'espace ;  
 ils décloisonnent les matières, notamment par une approche interdisciplinaire ;  
 ils pratiquent l'évaluation formative pour réguler les apprentissages ;  
 ils pratiquent l'évaluation sommative (« bulletin ») pour garantir la qualité des résultats de l'enseignement en fin de cycle primaire ;  
 ils renforcent leur professionnalisme, notamment par des projets de formation continue ;  
 ils reconnaissent en leur sein une équipe d'animation pastorale, qui soutient, évalue les initiatives d'éducation chrétienne en lui réservant des lieux et des temps appropriés ;

ils dispensent le cours de religion catholique.

## CONCLUSION

Ces projets ne sont pas exhaustifs ni immuables. Ils demandent une évaluation annuelle et un complément concret d'application. Ils ont l'avantage de tracer les pistes suffisantes pour encore mieux réussir les idéaux éducatif et pédagogique qui sont les nôtres.

# PROJET D'ETABLISSEMENT

Notre école est située de part et d'autre de l'église Saint-Antoine de la Louvière-Bouvy, en milieu urbain dans une région économiquement faible, où le taux de chômage atteint facilement 30 % de la population.

Dispensant un enseignement s'inspirant de valeurs évangéliques, nous accueillons des familles multiculturelles. Certains de nos enfants, issus de milieux immigrés, parlent leur langue d'origine à domicile.

En référence à l'article 6 du décret « Missions », l'équipe éducative a décidé de développer une priorité qui nous semble indispensable :

Je lis... j'écris... j'utilise les moyens de communication aujourd'hui.

Afin d'assurer à chaque enfant des chances égales d'émancipation sociale et lui permettre de devenir un citoyen responsable capable de donner son avis dans une société démocratique. Il nous semble que cette compétence est primordiale pour que nos élèves soient aptes à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

Ce choix doit nous amener à vivre, ensemble, une série d'activités qui vont préparer les enseignants et les enfants à créer une meilleure collaboration dans les apprentissages.

C'est pour cette raison que le pouvoir organisateur et la direction suggèrent aux enseignants de participer à des séances de formation conformes aux demandes actuelles et mettent tout en oeuvre pour que les enfants puissent bénéficier de la nouvelle méthodologie en vigueur tout en respectant leur rythme d'apprentissage et leurs options futures.

Un nouveau mode de communication s'est imposé à notre société : l'utilisation des nouvelles technologies. Nous estimons qu'il est de notre devoir de donner à chacun la possibilité de maîtriser ces outils sous peine de devenir exclus de la société. Les enfants de la 1<sup>ère</sup> primaire à la 6<sup>ème</sup> primaire ont 2h/semaine un cours d'informatique. Des animations sur les dangers du Web sont données aux enfants en 6<sup>ème</sup> primaire.

## *A. Ce que nous souhaiterions voir :*

### 1. des enfants qui :

- comprennent et utilisent des référentiels (ex. : signes, repères, traces,...)
- savent lire à haute voix pour se faire comprendre en fin de scolarité primaire
- lisent par plaisir, par curiosité, par nécessité
- ont un certain rythme de lecture

- sélectionnent les bonnes informations
- ont l'occasion de manipuler tous les types d'écrits
- se posent des questions devant les différents objets de lecture
- structurent l'espace (sens de la lecture)
- construisent des repères (sélection de livres, tri de documents, organisation de pages, ... )
- utilisent des tables des matières
- s'imprègnent de la langue française
- donnent du sens à leur lecture
- anticipent
- sont intégrés, autonomes, intéressés, motivés
- développent leur vocabulaire, leurs connaissances
- construisent leur orthographe, leur expression
- sont ouverts sur le monde
- osent des découvertes personnelles
- ont le droit à l'erreur car ils construisent eux-mêmes leurs savoirs
- cherchent à comprendre des consignes
- sont capables d'utiliser les nouvelles technologies comme outils de recherche et de communication.

## 2. des adultes qui :

- se forment, partagent, recherchent, découvrent
- se remettent en question
- osent prendre des initiatives
- s'évaluent régulièrement et ajustent leurs actions aux besoins
- éprouvent de la joie à enseigner
- construisent des relations, des échanges
- s'adaptent au rythme des enfants
- collaborent avec le pouvoir organisateur et les parents.

## **B. Pour atteindre ces objectifs, nous avons mis en place différents moyens.**

- le centre dramatique de Wallonie

- les livres et documents apportés par les enfants
- une classe multimédia avec connexion permanente à Internet
- l'organisation de classes de mer et de neige rendues obligatoires parce qu'elles permettent aux enfants en quittant leur famille et le cadre solaire habituel pour quelques jours de vivre un temps privilégié pour apprendre à se débrouiller, connaître les autres enfants et enseignants, découvrir la nature et la respecter, renforcer les valeurs d'amitié et d'entraide.
- des coins lecture dans beaucoup de classes
- les journées pédagogiques
- les concertations en école, en cycles et entre différentes écoles.
- les journées de formation
- les réunions du personnel
- les contacts avec les parents lors de réunions d'information, de fêtes, de la remise des bulletins.
- les différents projets pédagogiques.

### C. Nos actions

#### 1. Le cycle 2,5 - 5 ans

Dans ce cycle, nous accordons de l'importance à l'expression orale pour acquérir une bonne articulation, un vocabulaire de base adéquat et une bonne syntaxe. Différents projets seront organisés tout au long de l'année.( Théâtre, jeux, animations,...)

#### 2. Le cycle 5 – 8 ans

L'équipe veut laisser les enfants choisir librement leurs livres. Elle aura soin de développer les compétences de lecture en référence aux programmes de Math et de Français du réseau libre et d'organiser l'horaire de la classe pour permettre la lecture par plaisir et/ou par nécessité.

Elle veillera à responsabiliser les enfants au respect du matériel, du local, de la lecture de l'autre.

Différents messages écrits sont abordés : la lettre, le poème, le conte, l'affiche, les étiquettes de produits courants, les publicités, divers projets,...



### 3. L'étape 8 –12 ans

Le libre choix des objets de lecture parmi les ouvrages de la bibliothèque de classe sera permis pour développer l'imaginaire.

Le développement du sens critique est une compétence qui nous tient à cœur. Les nouveaux modes de communication sont initiés progressivement dès la 3<sup>e</sup> primaire : le courrier électronique, la recherche réfléchie d'informations sur internet.

L'étude comparative de quotidiens dans le cadre de l'opération « La Presse à l'école » apporte des connaissances scientifiques, culturelles portant sur des thèmes qui ne sont pas enseignés systématiquement et constituent un regard sur le monde.

Pour tous, des périodes FLA sont octroyées aux élèves qui ont des difficultés en langue française.

#### **D. Animation pastorale**

L'équipe d'animation pastorale participe et collabore avec le prêtre de la paroisse. Certains enseignants sont identifiés comme personnes relais ; ils sont porteurs de projets en accord avec la Bonne Nouvelle et l'année liturgique. Ils nous aident à nous réjouir des différences et à les vivre dans la joie et un respect mutuel.

#### **E. En vue du secondaire**

L'école est soucieuse d'informer les parents et les enfants sur l'organisation de premier cycle du secondaire par des visites ainsi que des informations écrites. Certains établissements du secondaire nous tiennent au courant du cursus de nos anciens élèves.

#### **F. Ouverture à l'enseignement spécialisé.**

L'accueil des enfants de l'enseignement spécialisé pour certains types (1 et 3) ne se fera qu'avec l'accord de l'équipe, avec la collaboration des parents, le P.M.S. les enseignants et suivant les possibilités de l'infrastructure scolaire.

#### **G. Conclusion**

Nous espérons construire la continuité des apprentissages de la lecture. L'évaluation formative amènera les enseignants à identifier le plus vite possible les obstacles rencontrés par les élèves car LUTTER CONTRE L'ÉCHEC EN LECTURE, C'EST LUTTER CONTRE L'ÉCHEC SCOLAIRE.

Tous les adultes sont RESPONSABLES de l'apprentissage de la lecture, qu'on soit enseignant à l'école maternelle ou en primaire.

En cas de difficultés importantes, l'appel sera lancé au P.M.S., aux logopèdes, en collaboration avec les parents.

L'équipe éducative est consciente de l'importance de l'affectif lié à la lecture et le développe à travers les actions décrites ci-dessus.

Ce projet, nous le voulons VIVANT, susceptible de changement, de modifications suivant les besoins, l'évolution de notre population scolaire.

## **REGLEMENT DES ETUDES**

### **I. INTRODUCTION**

Les objectifs de l'école fondamentale ont été clairement définis dans le décret "Missions".

Le P.O. dans ses projets éducatif et pédagogique, expose les procédures à mettre en œuvre pour y parvenir.

Le règlement des études définit les critères d'un travail scolaire de qualité.

### **II. INFORMATIONS SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE**

L'école fondamentale Saint-Antoine est un établissement libre confessionnel, subventionné par la Communauté Française. Il est soumis aux contrôles de l'Inspection sur le niveau des études prévu par : "Les Socles de Compétences".

L'école se base sur les programmes de Math et de Français du réseau libre.

#### Les enseignants favorisent la construction des savoirs

En proposant :

- des activités individuelles,
- des activités de groupes,
- des travaux de recherche,
- des leçons collectives,
- des classes de mer en 2<sup>e</sup> primaire chaque année et des classes de neige en 5/6<sup>e</sup> un an sur deux .

Chacun doit obligatoirement y participer. (circulaire 1461 du 10/05/2006)

Les travaux à domicile seront limités afin de permettre à chaque enfant de suivre d'autres activités extérieures à l'école.

Les leçons ont pour objectif de développer la mémoire : petites synthèses, poésies...

Elles seront connues par tous à la date prévue.

### Un travail de qualité a des exigences :

- \* Le sens des responsabilités, le souci du travail bien fait, l'attention, la prise d'initiatives, l'écoute.
- \* La capacité à s'intégrer dans une équipe, à travailler solidairement à l'accomplissement d'une tâche.
- \* Le respect des consignes données.
- \* Le soin dans la présentation des travaux.
- \* Le respect des échéances, des délais.

### **III. L'OBLIGATION SCOLAIRE**

Tout mineur est soumis à l'obligation scolaire de 5 à 18 ans.

### **IV. L'EVALUATION**

#### a) L'évaluation formative :

Elle a une fonction de régulation des apprentissages.

Elle se pratique au quotidien.

Elle amène l'enfant à prendre conscience de la manière dont il développe les savoirs et les compétences, à prendre conscience de ses progrès et de ses éventuelles lacunes.

Elle reconnaît à l'enfant le droit à l'erreur.

#### b) L'évaluation certificative :

Elle s'exerce au terme des différentes étapes d'apprentissage. L'enfant est confronté à des épreuves dont l'analyse des résultats est communiquée par le bulletin.

Dans les classes de 2ème année et de 4ème année (classes qui correspondent à la fin des 2èmes et 3ème cycles), les élèves sont soumis à des examens en fin d'année : les épreuves interdiocésaines.

Les élèves participent aux épreuves certificatives de fin de 6e année organisées par la Communauté française. La réussite de ces épreuves entraîne l'attribution automatique du CEB.

En cas d'échec aux épreuves de la Communauté française, Le jury de l'école composé de la direction et des enseignants du 4<sup>e</sup> cycle peut attribuer ou non le C.E.B. après délibération sur base des performances de l'enfant au cours du 4<sup>e</sup> cycle.

Le CEB est attribué à tout élève de 6<sup>e</sup> année s'il répond aux 2 critères suivants :

- Au total des points des bilans du quatrième cycle, obtenir au moins 50 % dans chacun des trois domaines suivants : langue française, mathématique, éveil historique et géographique.

## **V. LE CONSEIL DE CYCLE**

Il se compose des enseignants du cycle, parfois d'un représentant du P.M.S. et de la direction.

Il est prévu pour :

traiter de la situation de chaque enfant dans le cadre d'une évaluation formative ;  
statuer sur le passage à l'étape suivante.

## **VI. CONTACTS ENTRE L'ECOLE ET LES PARENTS**

En cours d'année, des rencontres entre les parents et les enseignants permettent de faire le point sur l'évolution de l'élève ainsi que sur ses possibilités de régulation. Durant la 1<sup>ère</sup> quinzaine de septembre pour les enfants du primaire et durant le mois d'octobre pour les enfants en maternelle, chaque titulaire se présente, donne ses objectifs, explique les moyens pour y parvenir, définit les attentes de l'école.

Une rencontre individuelle a lieu en janvier.

En fin d'année, elles permettent d'expliquer la décision du conseil de cycle et les possibilités de remédiation à envisager. Les enseignants expliqueront le choix d'études conseillées à la fin du fondamental.